

Code Natura 2000 : 1099

Lamproie fluviatile

CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Lampetra fluviatilis*

Classification : Cyclostome

Taille : maximum 40 cm

Présence en Wallonie : localisée à la Basse Meuse au nord de Liège

Nid : creusé dans les sédiments entre 50 cm et 1 m de profondeur

Nombre d'œufs : en moyenne 40 000

Nombre de nidification : 1

Alimentation : larves : algues, débris ; adultes : poissons

Protection : bonne qualité de l'eau, aménagement des barrages pour permettre le passage des adultes, maintien des zones de frayère

OBSERVER

Il n'est pas facile d'observer les lamproies fluviatiles. On les rencontre seulement dans quelques rivières et surtout dans les passes à poissons aménagées dans certains barrages de la Meuse. Les lamproies ressemblent un peu à des anguilles ; elles vivent dans l'eau mais ne sont pas à proprement parler des poissons. Ce sont des animaux plus primitifs appelés Cyclostomes. Les lamproies n'ont pas de bouche mais un disque qui est une sorte de ventouse avec plusieurs dents. Elles n'ont pas non plus de nageoires paires, seulement deux nageoires dorsales. Les branchies ne sont pas protégées par des opercules, il y a juste sept trous de part et d'autre de la tête. Enfin, les lamproies n'ont qu'une narine.

On distingue les lamproies fluviatiles des lamproies de Planer (ou petites lamproies) seulement par la taille et la disposition des nageoires dorsales. Il est donc difficile de les différencier dans l'eau. Il faut les avoir en main.

ÉTUDIER

Les biologistes spécialistes de cette espèce pensaient que la lamproie fluviatile avait disparu de Wallonie. On en a récemment découvert quelques individus dans la Meuse et dans le Canal Albert à proximité de la Basse Meuse, au nord de Liège. La présence des lamproies dans les zones limitrophes laisse à penser qu'il y en aurait aussi ailleurs en Wallonie.

La lamproie fluviatile effectue une migration. Elle pond dans les rivières et les ruisseaux, y passe sa vie de larve



© Vilda Rollin Verlinde

puis migre vers la mer lorsqu'elle est adulte. À l'âge de la reproduction (vers 7 à 10 ans), les lamproies fluviatiles retournent dans les rivières pour pondre. Les sites de reproduction en rivière se situent entre la partie aval de la zone à truite et la zone à barbeau. La ponte a lieu entre février et avril, lorsque la température de l'eau atteint 11 °C. La femelle pond de 5 000 à 300 000 œufs dans un nid creusé dans les sédiments du fond du cours d'eau. Les adultes meurent après s'être reproduits.

Les larves quittent le nid après deux à trois semaines pour passer environ trois ans enfouies dans les sédiments en se nourrissant d'algues filtrées dans l'eau. Ensuite elles se métamorphosent et partent vers la mer où elles se nourriront de poissons. Au moyen de leur ventouse buccale, elles s'y accrochent et les mangent en les rongant de l'extérieur.

PROTÉGER

La première mesure à mettre en place pour restaurer les populations de lamproies fluviatiles en Wallonie est de supprimer les entraves à la migration. Les barrages de la Meuse et de ses affluents principaux doivent être aménagés de manière à ce que les poissons et les lamproies puissent atteindre leurs sites de reproduction ou la mer sans encombre. Des échelles à poissons sont indispensables.

La qualité de l'eau doit être la meilleure possible. L'épuration des eaux usées est importante et on veillera à l'appliquer dans tous les bassins versants (épuration collective ou individuelle). De plus, les agriculteurs devraient appliquer les produits phytosanitaires et les

engrais de manière parcimonieuse afin de limiter voire d'éviter l'écoulement des surplus dans les cours d'eau. Mieux, la mise en place de tournières enherbées ou de bandes fleuries en bordure de cours d'eau, prônée par les mesures agri-environnementales, serait très bénéfique pour la qualité de l'eau et pour les espèces des cours d'eau.

Le gestionnaire évitera tout remaniement des berges naturelles des cours d'eau où les lamproies sont présentes. Il veillera à maintenir les cordons d'aulnes en bordures de rivières.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

